

Le 9 Novembre 2017

### **Version 3.4.3 – Mise à jour de la BDNI pour tenir compte des modifications apportées au Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription**

Le 4 décembre 2017, la version 3.4.3 de la BDNI sera installée pour tenir compte des modifications apportées au *Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription*, y compris à ses annexes, qui entreront en vigueur le 4 décembre 2017. Les changements dans le texte sont résumés ci-après.

<b>Les changements dans le texte</b>	<b>Demande personne physique</b>
<b>"INSTRUCTIONS GÉNÉRALES" est modifiée par le remplacement de « paragraphe c » par « paragraphe a ».</b>	33-109A7 Rétablissement de l'inscription d'une personne physique inscrite ou d'une personne physique autorisée
<b>"Confirmation du dossier permanent" est modifiée par le remplacement de « paragraphe c » par « paragraphe a ».</b>	33-109A7 Rétablissement de l'inscription d'une personne physique inscrite ou d'une personne physique autorisée
<b>"INSTRUCTIONS GÉNÉRALES" est modifiée par le remplacement, dans le texte anglais, des mots « regulator(s) or in Québec, » par les mots « regulator(s) or, in Québec, ».</b>	33-109A7 Rétablissement de l'inscription d'une personne physique inscrite ou d'une personne physique autorisée 33-109A4 Reactivation of Registration
<b>"Rubrique 6 APPENDICE C Catégories d'inscription" est modifiée par le remplacement « Autre personne physique autorisée (tels que définis dans la section 1.1 IG33-109 (c)) » par « Personne physique autorisée visée au paragraphe c de la définition de l'expression « personne physique autorisée » à l'article 1.1 du Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription ».</b>	33-109A7 Rétablissement de l'inscription d'une personne physique inscrite ou d'une personne physique autorisée 33-109A4 Inscription d'une personne physique et examen d'une personne physique autorisée 33-109A4 Inscription avec une société supplémentaire qui vous parraine 33-109A4 Inscription dans un autre territoire de compétence 33-109A4 Réactivation d'inscription et d'acceptation 33-109A2 – Modification ou radiation de catégories de personnes physiques 33-109A1 Avis de cessation de relation avec une personne physique inscrite ou autorisée
<b>"Rubrique 21 - Mise en garde" est modifiée par le remplacement, dans le texte anglais, des mots « commodity futures legislation » par « commodity futures legislation, ».</b>	33-109A7 Rétablissement de l'inscription d'une personne physique inscrite ou d'une personne physique autorisée 33-109A4 Inscription d'une personne physique et examen d'une personne physique autorisée 33-109A4 Inscription avec une société supplémentaire qui vous parraine 33-109A4 Inscription dans un autre territoire de compétence

**Les changements dans le texte**

**Demande personne physique**

33-109A4 Réactivation d'inscription et  
d'acceptation